

**Conseil d'administration
Séance du 8 décembre 2025**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 98/2025	QUESTIONS FINANCIERES Tarifs UJM 2026/2027
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés
Vu l'article L712-6-1 modifié
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation
Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire du 21 novembre 2025

Le Conseil d'administration adopte de l'Université Jean Monnet (EPE) les Tarifs de l'Université Jean MONNET 2026/2027.

A Saint Etienne le 9 décembre 2025
Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,

Florent PIGEON



POUR : 27

CONTRE : 0

ABST : 0